

Le 15 novembre 2020

Frères et sœurs,

D'ordinaire, je préfère prêcher sur les lectures que sur l'actualité. Mais le débat autour de la messe et de l'application ou non par l'église des mesures gouvernementale cette semaine me conduit à m'y arrêter un moment pour prendre le temps d'expliquer les décisions qui ont été prises avec mes confrères de Boulogne et en plein accord avec notre évêque.

Le premier confinement avait suscité paradoxalement un regain de ferveur, de conscience eucharistique et d'unité qui m'avait pour ma part profondément touché. J'ai été édifié par la foi et la maturité spirituelle de beaucoup. Il faut reconnaître que ce second confinement nous met à rude épreuve car il n'a rien à voir avec le premier. L'ouverture des écoles, la possibilité d'aller travailler, les accommodements multiples que beaucoup font, ne peuvent que nous désorienter. Là où le pragmatisme et l'obéissance aux pouvoirs publics s'étaient installés, se trouve désormais une multitude de réactions allant de la résignation à la révolte. **Nous observons comme dirait Spinoza à un réveil des passions tristes**, (passion autodestructrice), dont l'un des risques et non les moindres est qu'il n'abîme la charité, l'unité, la fraternité dans l'Église. Il y aurait d'un côté des cathos trop tradi et de l'autre des chrétiens trop mous... Je ne souscris pas à cette vision dialectique réductrice. Je connais des chrétiens qui choisissent de vivre de la communion spirituelle et ne manquent pas pour autant de ferveur et des chrétiens qui demandent la communion et ne sont pas des hystériques. La catégorisation est un piège qui nous guette tous.

J'aimerais dans un premier temps revenir sur les 4 raisons qui ont conduit l'Église à favoriser la communion spirituelle, dont je vous rappelle que c'est Mgr Santène qui le premier a invité ses fidèles à en vivre (évêque à qui on ne peut reprocher la perte du sens de l'eucharistie).

1 Un contexte objectif - L'Église ne peut s'abstraire du monde dans lequel elle vit. Voici ce que rappelait le concile Vatican II : « La communauté des chrétiens se reconnaît réellement et

intimement solidaire du genre humain et de son histoire »¹. Les Hauts de Seine font partie des départements français les plus touchés par l'épidémie. L'hôpital Ambroisé Paré était au 11 novembre à 97% d'occupation des lits. Je pense aux personnels soignants qui sont sur la brèche depuis de nombreux mois. **Nous ne pouvons faire semblant d'ignorer ce contexte sanitaire.** Nous serions alors objet de scandale. La crise que nous traversons n'est pas imaginaire. Certains de nos frères paroissiens ont été longuement hospitalisés. D'autres ont rejoint le Père. En tant que curé de paroisse je ne peux faire autrement que d'agir de manière responsable. **Ce n'est pas le culte qui est interdit mais les rassemblements,** ce qui n'est pas exactement la même chose. La situation est complexe. Je dois accompagner une communauté citadine relativement nombreuse dans un espace contraint. Comment contenter le désir de chacun tout en respectant une légitime distanciation physique qui vise, ne l'oublions pas, à protéger les personnes fragiles et à risque de notre paroisse et à éviter la propagation du virus ? S'il est facile d'identifier ses besoins et ses frustrations, il est parfois plus difficile de comprendre et situer les enjeux permettant de veiller au bien commun. Je dois reconnaître que je me sens face à une équation insoluble entre responsabilité pastorale et responsabilité sociale.

2 La loyauté à l'égard des pouvoirs publics – Saint Paul dans l'épître exhortait les romains : « **que chacun se soumette aux autorités en charge. Car il n'y a pas d'autorité qui ne vienne de Dieu,** et celles qui existent sont constituées par Dieu. Si bien que celui qui résiste à l'autorité se rebelle contre l'ordre établi par Dieu »². Certains diront que des lois injustes n'obligent pas en conscience. Rappelons-nous ce que disait saint Thomas d'Aquin « on est parfois tenu à céder son droit afin d'éviter le scandale et le désordre »³. Car la désobéissance aux pouvoirs civils peut engendrer un mal plus grand. **Si chacun édicte ses propres règles comment peut-on encore parler de bien commun ?** Comme le rappelle saint Pierre, supporter une injustice peut contribuer de façon efficace à notre salut : « c'est une grâce de supporter, par motif de conscience devant Dieu, des peines que l'on souffre injustement »⁴. N'y-t-il pas là aussi une piste pour vivre ce temps dans une lumière spirituelle ?

3 L'intégrité de la célébration eucharistique - Recevoir la communion prend son sens au sein de la célébration de la messe par la communauté rassemblée, dans l'unité des deux nourritures que sont la Parole de Dieu et l'Eucharistie. L'introduction au rituel de l'Eucharistie en dehors de la messe est on ne peut plus clair : « La participation la plus parfaite à la célébration

¹ Gaudium et Spes §1.

² Rm 13,2.

³ Somme Théologique, Ia IIae, q 96, a4.

⁴ 1 P 2, 18-19.

eucharistique consiste à recevoir la communion sacramentelle au cours de la messe (...) Il faut amener les fidèles à communier dans la célébration eucharistique elle-même »⁵. **L'Église nous dit que la communion en dehors de la messe ne peut-être qu'une exception, notamment permise pour nos frères et sœurs malades, jamais une norme.** Là encore saint Paul l'affirmait déjà : « Puisqu'il y a un seul pain, la multitude que nous sommes est un seul corps, car nous avons tous part à un seul pain »⁶. Oublier ce lien profond entre le corps du Christ qu'est l'Église et cet autre corps du Christ qu'est l'Eucharistie, risque de transformer le prêtre en distributeur de communion, ce qui n'a pas de sens.

4 La communion fréquente n'a pas toujours été la norme – Il est important de se souvenir que saint Pie X (début du 20^{ème} siècle) devait militer pour que soit acceptée la communion fréquente. Au Moyen-Âge la communion au banquet eucharistique était rare. Personne ne s'en offusquait et cela ne dispensait pas pour autant du devoir d'assister à la messe. Il faut attendre 1905 pour qu'un pape se prononce à ce sujet. L'Église se serait-elle trompée durant dix-neuf siècles ? A cette époque une carmélite ne communiait qu'une fois par mois et un laïc quelques fois dans l'année. La raison en était simple : l'Eucharistie est une grâce si grande, nous en sommes si peu dignes que la communion fréquente paraissait être un manque de respect... Notre rapport à l'Eucharistie, cela va sans dire, a profondément évolué, pour le meilleur, mais aussi parfois pour l'un peu moins bon... D'une grâce, l'Eucharistie serait devenue un droit...

Tous ces éléments me conduisent à penser que nous ne nous sommes pas trompés en invitant largement les chrétiens lors du premier confinement à vivre de la communion spirituelle et aujourd'hui encore, pour tous ceux qui le peuvent, à continuer à le faire. L'Eucharistie est un sacrement, signe et moyen de rencontrer le Christ ; mais il est possible de vivre cette rencontre avec le Christ par d'autres moyens : dans la lecture priée de Sa Parole vivante, dans la prière en famille, dans l'accueil ou la rencontre des personnes isolées, dans la bienveillance et dans la paix que nous nous efforçons de vivre dans nos relations avec autrui. **Nous pouvons trouver dans cette période de confinement une occasion heureuse d'investir plus encore la lecture de la Parole de Dieu.** D'ordinaire, il nous arrive de l'écouter de façon distraite. C'est pourtant une nourriture immédiatement accessible. « La Parole est près de toi, elle est dans ta bouche et dans ton cœur »⁷. En retrouvant le chemin de la Parole, nous pourrions faire d'une contrainte, une bénédiction et une grâce. Nous avons depuis 2 semaines ouvert de

⁵ Introduction du rituel de la communion en dehors de la messe.

⁶ 1 Co 10, 17.

⁷ Rm 10, 8.

larges plages de confession. Il faut reconnaître qu'il n'y a pas le même engouement pour la confession que pour la communion alors que ces sacrements sont quand même liés...

Toutefois, la crise que nous traversons semble s'allonger et il n'est pas impensable que nous devions connaître de nouvelles périodes de confinement. J'ai été particulièrement sensible au témoignage de personnes seules qui m'ont fait part de leur souffrance et de leur difficulté à vivre ce second confinement. **C'est pourquoi, en accord avec notre évêque j'ai pris la décision de permettre des exceptions à la norme liturgique qui consiste à vivre la communion au sein de la célébration eucharistique.** Ces exceptions, je tiens à ce qu'elles soient vécues dans le respect des normes sanitaires, en respectant les gestes barrières, sans créer de rassemblements. Aussi les prêtres de la paroisse se tiendront disponibles du mardi au vendredi entre 18h et 18h50 dans l'église pour donner la communion à ceux qui le demanderont. Pourquoi en semaine et pas le dimanche ? Nous sommes une communauté chrétienne nombreuse. C'est la seule façon de répartir le flux sur plusieurs jours et pouvoir communier non pas à en file indienne mais de façon respectueuse pendant l'adoration du saint Sacrement. De plus cela nous permet de réserver le WE l'église pour les baptêmes que nous désirons relancer à effectif réduit. Pourquoi ne pas célébrer dans les familles ? Pour la même raison. Ce serait réserver l'Eucharistie à une poignée de personnes et créerait des injustices. Je me sens le pasteur de tout le troupeau et pas d'un groupe d'amis ou de privilégiés. Sachez que c'est l'avis également de notre évêque.

J'attire votre attention sur plusieurs points :

- **Je vous invite chacun à un discernement pour, en conscience, sentir ce à quoi le Seigneur vous appelle**, ce que vous êtes capable de vivre, d'offrir et de porter, sans jugement ni sentiment de supériorité. **Le choix de la communion spirituelle peut demeurer un chemin de sanctification.**
- Recevoir la communion implique une préparation. **J'invite ceux qui se présenteront à participer aux transmissions en direct des célébrations sur Youtube** afin d'y adjoindre l'écoute de la Parole et la communion fraternelle avec notre communauté chrétienne.
- **Il sera demandé de ne pas rester dans l'église ni sur le parvis pour ne pas créer de rassemblement.** Si trop de paroissiens se présentaient en même temps, je serais dans l'obligation de revenir sur cette décision afin de ne pas enfreindre les règles sanitaires.

Selon l'évolution de la situation, nous pourrions être amenés à réévaluer ces aménagements. Mgr Rougé invite les chrétiens du diocèse à appliquer avec sérieux la mise en œuvre des mesures sanitaires. **Une incivilité publique des chrétiens rendrait plus difficile encore le travail de nos évêques pour un rapide retour à une vie liturgique normale.**

J'en profite pour vous rappeler les mesures déjà mises en place : l'église est ouverte de 9h à 18h. Des temps de confession sont organisés mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 18h à 19h, le samedi de 9h30 à 10h30 et dimanche de 17h à 18h. La chapelle d'adoration du Saint-Sacrement est ouverte. Nous pouvons célébrer des baptêmes dans l'intimité familiale. Les célébrations sont retransmises sur internet.

Soyez assurés de ma prière comme je compte sur la vôtre.

Père Barthélemy